



CHAMBRE DES DÉPUTÉS  
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Session ordinaire 2021-2022

CS/PK

P.V. FI 04

## Commission des Finances et du Budget

### Procès-verbal de la réunion du 25 octobre 2021

#### Ordre du jour :

1. Approbation des projets de procès-verbal des réunions du 9 juillet (à 10h30) et du 11 octobre 2021
2. 7878 Projet de loi concernant le budget des recettes et des dépenses de l'État pour l'exercice 2022

7879 Projet de loi relatif à la programmation financière pluriannuelle pour la période 2021-2025

- Rapporteur : Monsieur Dan Biancalana

- Échange de vues avec des représentants du STATEC au sujet de la situation conjoncturelle et des prévisions économiques

\*

Présents : M. Guy Arendt, M. André Bauler, M. François Benoy, M. Dan Biancalana, M. Sven Clement, M. Georges Engel, M. Max Hahn (remplaçant M. Gilles Baum), Mme Martine Hansen, M. Fernand Kartheiser, M. Charles Margue (remplaçant Mme Josée Lorsché), M. Gilles Roth

Mme Nathalie Oberweis, observateur délégué

M. Serge Allegrezza, Directeur de l'Institut national de la statistique et des études économiques (STATEC)

M. Ferdy Adam, M. Bastien Larue, de l'Institut national de la statistique et des études économiques (STATEC)

M. Patrick Weimerskirch, attaché parlementaire du groupe LSAP

Mme Caroline Guezennec, Mme Cristel Sousa, de l'Administration parlementaire

*M. Micael Borges, de l'Administration parlementaire (Relations publiques)*

Excusés : M. Gilles Baum, Mme Josée Lorsché

\*

Présidence : M. André Bauler, Président de la Commission

\*

**1. Approbation des projets de procès-verbal des réunions du 9 juillet (à 10h30) et du 11 octobre 2021**

Les projets de procès-verbal ont été approuvés par la Commission des Finances et du Budget.

**2. 7878 Projet de loi concernant le budget des recettes et des dépenses de l'État pour l'exercice 2022**

**7879 Projet de loi relatif à la programmation financière pluriannuelle pour la période 2021-2025**

**- Rapporteur: Monsieur Dan Biancalana**

**- Échange de vues avec des représentants du STATEC au sujet de la situation conjoncturelle et des prévisions économiques**

Suite aux mots de bienvenue de la part de Monsieur le Président de la Commission des Finances et du Budget André Bauler (DP), le Directeur de l'Institut national de la statistique et des études économiques (STATEC) prend la parole pour expliquer tout d'abord que la présentation du STATEC est traditionnellement divisée en deux parties, à savoir 1) la situation conjoncturelle et 2) les prévisions. Il renvoie en outre à l'exposé des motifs du projet de loi relatif au budget pour l'année 2022<sup>1</sup> qui expose en détail les hypothèses retenues et les modalités relatives aux analyses de risque.

Un document de support a été envoyé aux membres de la commission parlementaire au préalable de la réunion<sup>2</sup>.

Les scénarios macroéconomiques sur lesquels est basé le budget pour l'année 2022 ont été transmis au ministère des Finances vers mi-septembre 2021.

Le Directeur souligne que le Luxembourg n'est pas encore tout à fait sorti de la crise et fait face à certains risques liés à l'environnement international et géopolitique (par exemple le conflit entre les États-Unis et la Chine). Au niveau européen, même si une véritable intégration européenne n'est toujours pas au rendez-vous, il y a lieu tout de même de relever que des efforts considérables ont été faits pour aider les États membres à sortir de la crise liée à la pandémie Covid-19. Le Directeur précise encore que la transition énergétique sera également un grand défi pour les années à venir. Nonobstant ces risques, les prévisions pour le Luxembourg sont néanmoins plutôt favorables.

**a. Situation conjoncturelle**

International

Un représentant du STATEC explique qu'à l'international, on constate une reprise assez forte dans la plupart des régions du monde. Alors qu'on ne peut pas parler d'une reprise « post-pandémie » étant donné que la pandémie reste toujours une réalité, on constate néanmoins une relance suite au blocage de l'économie au cours du 2<sup>ème</sup> trimestre 2020. La vigueur de la reprise n'est toutefois pas la même partout. Aux États-Unis, celle-ci est très forte et la consommation des ménages a énormément progressé. L'épargne cumulée par les ménages

<sup>1</sup> Documents parlementaires 7878 et 7879

<sup>2</sup> Voir en annexe du présent procès-verbal

américains est plus faible que celle dans la zone euro. La zone euro s'est retrouvée en légère récession au tournant de 2020 et 2021.

Il convient également de se pencher sur la situation en Chine, qui est un pays moteur de la croissance dans le monde. On remarque, au cours des derniers trimestres, que la dynamique de l'activité chinoise a ralenti fortement. Les branches les plus touchées sont l'immobilier, la construction et l'industrie. Il existe différents phénomènes qui expliquent cette tendance, dont notamment la réorientation au niveau de la politique énergétique. Ces changements constituent un risque pour la croissance mondiale, car ils sont susceptibles de générer des perturbations dans les chaînes de production mondiales.

Dans la zone euro, les indicateurs de confiance ont fortement augmenté après le printemps 2020. Au cours des derniers mois, la confiance a toutefois tendance à stagner, voire même à baisser pour certains indicateurs. En effet, en analysant les indices PMI<sup>3</sup> pour la zone euro sur les derniers mois on constate des goulets d'étranglement au niveau des industries qui pèsent beaucoup sur le moral des États membres et en particulier de l'Allemagne.

### Luxembourg

L'économie luxembourgeoise est relativement bien orientée. La légère baisse au 2<sup>ème</sup> trimestre 2021 est plutôt vue comme une correction, à la lumière des deux trimestres très favorables que le Luxembourg a connus auparavant. Contrairement à la zone euro, le Luxembourg ne s'est pas retrouvé en récession vers fin 2020 et début 2021. L'activité a continué à être bien soutenue par les activités de services, qu'elles soient financières ou non-financières.

Sur la première moitié de l'année 2021, on constate que les affaires ont relativement bien marché pour toutes les branches, sauf pour l'industrie et les activités immobilières qui se trouvent dans une tendance de stabilisation ainsi que le secteur HORECA qui reste en difficulté. L'HORECA est une des seules branches où l'emploi baisse encore au 2<sup>ème</sup> trimestre 2021.

Pour ce qui concerne les indicateurs de confiance<sup>4</sup>, il convient de noter que la confiance des différents acteurs (industrie, construction, services non-financiers, consommateurs) reste relativement élevée. Les données du STATEC sont standardisées par rapport à une moyenne à long terme<sup>5</sup>. Contrairement à la zone euro, le Luxembourg ne connaît pas pour l'instant de repli de la confiance au niveau des services non-financiers.

Certains secteurs font face à des tensions. Les facteurs à la base d'une limitation de l'activité industrielle ne sont néanmoins pas dérivés d'une insuffisance de la demande car celle-ci est favorablement orientée selon les entrepreneurs. On constate en fait que les entreprises peinent en ce moment à satisfaire à la demande car elles manquent d'équipement et connaissent des difficultés au niveau de leurs recrutements. Le secteur de la construction est le plus concerné par le manque de main-d'œuvre.

Ce phénomène entraîne aussi une forte hausse des prix à la production, aussi bien dans l'industrie que dans la construction. On constate également une hausse progressive des prix dans certains services.

Les prix à la production sont aussi entraînés à la hausse par les prix de l'énergie. Ce phénomène est valable tant pour les entreprises que pour les consommateurs. Même si les

---

<sup>3</sup> Les indices des directeurs d'achat (*purchasing manager's index*)

<sup>4</sup> Données issues des enquêtes de conjoncture du STATEC

<sup>5</sup> > 0 = au-dessus de la moyenne à long terme, < 0 = en dessous de la moyenne à long terme

prix des autres biens et services ne connaissent actuellement pas encore une grande pression haussière, il faut néanmoins s'attendre à des effets décalés.

Les tensions liées aux prix de l'énergie ne vont pas se résorber dans l'immédiat, les prix du pétrole et du gaz naturel poursuivent leur ascension selon les données les plus récentes.

L'emploi poursuit son redressement. Comme déjà évoqué avant, l'HORECA est l'une des seules branches où les effectifs demeurent orientés à la baisse. Les services aux entreprises et services à dominante non-marchande (comme l'administration) et les services d'information et de communication connaissent à l'inverse les développements les plus favorables en termes d'emploi.

Avec la reprise de l'emploi, le chômage continue à baisser. Le chômage avait fortement augmenté dans la phase aiguë de la crise mais, depuis, il décroît de manière assez régulière. Le Luxembourg suit en cela une tendance très comparable à celle observée au niveau de la zone euro. Aujourd'hui, le taux de chômage luxembourgeois s'élève à 5,5% et se trouve quasiment au même niveau qu'avant la crise.

Les recettes publiques rebondissent fortement au cours de l'année 2021. En comparant les recettes de 2021 avec celles de 2019, on constate de manière générale des croissances relativement fortes. Les impôts sur les sociétés constituent néanmoins une exception, subissant une baisse de l'ordre de 18% par rapport à 2019. Dans ce contexte, il y a lieu de rappeler que la période comprise entre la fin de l'année 2018 et le début de l'année 2019 avait été marquée par une progression très forte et exceptionnelle des impôts sur les sociétés.

## b. Prévisions

Un représentant du STATEC explique que les indicateurs pour l'année 2021 et en partie pour l'année 2022 sont favorables. Le Luxembourg fait néanmoins face à certains risques qui sont pris en compte dans l'analyse de risque du STATEC et qui peuvent, selon le cas, se concrétiser dans le scénario central.

La reprise au Luxembourg a été plus rapide et plus prononcée qu'à l'étranger. Ce phénomène s'est reflété au niveau des exportations (surtout des services non-financiers), qui étaient plus dynamiques que la demande mondiale. L'emploi résiste et les heures travaillées rebondissent malgré le recours au chômage partiel en 2020. Si les dépenses publiques ont soutenu la reprise de l'économie durant la crise, les dépenses privées (consommation des ménages et investissements des entreprises et des personnes physiques) prennent de plus en plus la relève. Ce phénomène devrait perdurer également en 2022.

En ce qui concerne l'impact de la crise, le STATEC distingue entre des dommages structurels à long terme qui ne sont actuellement pas encore observables et des déséquilibres transitoires. La distorsion observée au niveau de l'offre et de la demande est historique. La demande globale est revenue de manière très rapide et asynchrone, puisque tous les pays ne se sont pas encore remis de la crise et ne connaissent pas encore leur niveau de production habituel. Le rebond des prix énergétiques, qui risque de se refléter durablement dans l'inflation, a été pris en compte dans l'analyse de risque du STATEC. Le représentant du STATEC souligne que les effets observés au niveau des prix énergétiques engendreront probablement des effets de second tour, effets qui ont été également pris en compte dans le scénario central.

Au niveau des hypothèses internationales, les prévisions livrées par le STATEC dans le cadre du budget de l'année 2022<sup>6</sup> sont globalement les mêmes que celles déjà établies dans la Note

---

<sup>6</sup> Voir chiffres dans la partie « exposé introductif » des tableaux à la page 17 et 18 du document en annexe

de conjoncture 1-21<sup>7</sup>. Le STATEC a toutefois procédé à une mise à jour des prévisions d'inflation en août de cette année, sur fond, notamment, d'un rebond des prix pétroliers.

Dans le cadre de la Note de conjoncture 2-21 du STATEC, qui sera publiée le 9 décembre 2021, les prévisions pour 2021 du PIB en volume de la zone euro seront revues à la hausse (de +4,1% à +5%). Pour l'année 2022, elles baisseront de +4,8% à +4,5%. À la lumière des prévisions très volatiles qui étaient établies au cours de l'année 2020, les prévisions relatives au PIB en volume de la zone euro pour 2021 peuvent être qualifiées de stables.

Le représentant du STATEC tient à préciser que le rebond de la conjoncture dans la zone euro est actuellement en train de s'affaiblir pour des raisons naturelles dues à l'effet de base. Compte tenu de la progression importante de la croissance à partir du 4<sup>ème</sup> trimestre 2020, le PIB de la zone euro devrait ralentir à nouveau et d'atteindre environ +1% au cours du 4<sup>ème</sup> trimestre 2021.

En ce qui concerne les perspectives pour le Luxembourg, le représentant rappelle que le STATEC tablait au départ, pour l'année 2021, sur une progression du PIB en volume de +4%. Cette estimation a été revue à la hausse dans le cadre de la Note de conjoncture 1-21 et pour les prévisions du budget 2022 à +6%. Dans le cadre de sa prochaine Note de conjoncture, le STATEC prévoit de nouveau une révision légèrement à la hausse, de +0,5 à +1 point de pourcentage. La prévision pour l'année 2022 est maintenue à 3,5%.

Le STATEC a revu l'emploi à la hausse, aussi bien pour l'année 2021 que pour l'année 2022. Le taux de croissance de l'emploi pour ces deux années est prévu d'atteindre +3%. Le taux de chômage est quant à lui, révisé à la baisse. Les prévisions pour l'année 2022 connaissent une baisse d'un point de pourcentage par rapport à celles encore établies lors de la Note de conjoncture 1-21.

Les prévisions d'inflation ont été mises à jour en août 2021. La prochaine mise à jour sera effectuée en novembre 2021 et l'accélération constatée à ce jour est prévue de se maintenir<sup>8</sup>.

Les prévisions du STATEC relatives au coût salarial moyen seront revues à la hausse et atteindront probablement +4% voire +4,5% en 2021. En 2022, ce chiffre est néanmoins prévu de baisser à nouveau. Le représentant du STATEC tient à préciser que cette révision n'est pas en lien direct avec l'évolution de l'échelle mobile mais sans doute à voir en relation avec la situation conjoncturelle améliorée.

En 2020, le solde public du Luxembourg s'est élevé à -3,5% du PIB (-2,3 milliards d'euros), soit un résultat plus favorable que les prévisions du STATEC de -4,1% (-2,6 milliards d'euros). En juin 2021, le STATEC anticipait encore un déficit de l'ordre de -0,7% du PIB pour l'année 2021. Aujourd'hui, les prévisions sont plus favorables et tablent plutôt sur un surplus au niveau de l'administration publique pour 2021. Pour l'année 2022, le solde public devrait s'améliorer davantage.

Suite à la présentation du représentant du STATEC, le Directeur du STATEC conclut que, compte tenu des données actuelles collectées par le STATEC, la majorité des indicateurs affichent une tendance favorable, hormis l'inflation.

\*

---

<sup>7</sup> Note de conjoncture 1-21, STATEC, juin 2021

[https://statistiques.public.lu/catalogue-publications/note-conjoncture/2021/PDF-NDC-01-21\\_V2.pdf](https://statistiques.public.lu/catalogue-publications/note-conjoncture/2021/PDF-NDC-01-21_V2.pdf)

<sup>8</sup> Voir communiqué de presse du STATEC du 8/11/2021, « Prix à la consommation au mois d'octobre: Le taux annuel d'inflation en hausse de 2,7% à 3,6% » et le numéro 56/2021 du 8 novembre 2021 pour une actualisation des prévisions d'inflation

Suite à la présentation du STATEC, le Président de la Commission des Finances et du Budget, Monsieur André Bauler (DP), demande tout d'abord si, pour les prévisions relatives au solde public, le STATEC a pris en compte les prévisions haussières de l'inflation. Ensuite, il pose la question de savoir quel impact aura la stagnation de la conjoncture et la situation difficile des activités immobilières en Chine pour l'ensemble de l'économie mondiale et, plus particulièrement pour l'Europe.

À la première question de Monsieur Bauler, un représentant du STATEC explique que la poussée inflationniste a été prise en compte, en partie, dans le scénario central retenu pour le budget 2022. Il existe néanmoins un certain risque que l'inflation s'emballe davantage. Dans le cadre de l'élaboration des prévisions pour le budget, le STATEC a réalisé deux scénarios, dont un tenant compte des estimations futures liées à l'inflation. Ce scénario n'a néanmoins pas été retenu pour l'élaboration de la Note de conjoncture 2-21, en raison du fait que ces prévisions sont considérées comme un risque à moyen terme. Le représentant précise que l'impact de l'inflation sur le budget et *in fine* sur le solde public provient de l'effet de l'échelle mobile des salaires, qui est déclenchée par cliquets. La prochaine tranche indiciaire est prévue pour le 4<sup>ème</sup> trimestre de cette année et par la suite elle devrait avoir lieu en 2023. Partant, l'échelle mobile des salaires n'aura à ce stade pas d'effet sur le budget de l'année 2022. Si toutefois l'inflation venait à s'accroître davantage et se maintenait de façon durable au-dessus de 2% alors la tranche indiciaire pourrait également déjà être déclenchée vers la fin de l'année 2022.

À la deuxième question de Monsieur Bauler, le représentant du STATEC explique que le scénario central retenu pour le budget 2022 ne prévoit pas encore de crise en Chine. La Chine est toutefois en train de mettre en place des politiques qui ont pour effet de contenir certains excès dans son économie. Le représentant cite à titre d'exemple le renforcement des conditions d'octroi de crédit qui ralentissent les activités immobilières, ainsi que le renforcement des objectifs écologiques qui ont pour effet la fermeture de certaines centrales énergétiques. Ces risques sont en partie pris en compte dans les hypothèses internationales du STATEC. L'index PMI s'élève actuellement à un niveau proche de 50, ce qui laisse apparaître une stagnation de la croissance chinoise. Ce serait une véritable révolution pour l'économie mondiale, si la Chine subirait pendant plusieurs trimestres une stagnation de sa croissance. Ce phénomène aura plutôt un impact négatif sur la croissance européenne, car les activités en Chine sont complémentaires et non substituables à celles des autres pays, y compris européens.

Alors que durant les dernières années, la Chine a pris des parts de marché dans beaucoup d'industries, on constate par exemple aujourd'hui, pour la première fois, que le pays est en train de perdre des parts de marché dans la production d'acier. Ce phénomène pourrait éventuellement avoir des effets bénéfiques pour certains pays, mais du point de vue de l'Europe, il aura dans l'ensemble des répercussions négatives, surtout pour des pays comme l'Allemagne et la France.

Monsieur le Député Gilles Roth (CSV) intervient pour demander tout d'abord pour quand est prévu le versement de la prochaine tranche indiciaire. Ensuite, en référence au dernier rapport travail et cohésion sociale<sup>9</sup> établi par le STATEC, il pose la question de savoir si les représentants du STATEC peuvent confirmer que le taux de risque de pauvreté y présenté se base sur des données qui ont été collectées deux années avant l'élaboration du rapport (donc des données datant de 2019).

Pour ce qui concerne la question de Monsieur Roth relative à la tranche indiciaire, le représentant du STATEC explique qu'elle sera versée en principe durant le 2<sup>ème</sup> trimestre

<sup>9</sup> Rapport travail et cohésion sociale, analyses 05-2021, juin 2021  
(<https://statistiques.public.lu/catalogue-publications/analyses/2021/PDF-Analyses-05-2021.pdf>)

2023. Alors que les estimations actuelles du STATEC tablent sur une inflation moyenne en 2022 de 1,7%, l'inflation devrait atteindre les alentours de 3% pour que la tranche indiciaire prévue en 2023 puisse déjà être versée vers la fin de l'année 2022<sup>10</sup>.

En ce qui concerne le taux de risque de pauvreté, le Directeur du STATEC précise que le STATEC a rencontré des difficultés pour collecter les données nécessaires en 2020 au cours de la pandémie, puisque les enquêtes qui ont été réalisées notamment par visioconférence n'ont pas été très efficaces. Partant, le STATEC a dû recourir aux données administratives de l'Inspection générale de la sécurité sociale pour l'année 2020. Le taux de risque de pauvreté qui a été calculé dans le rapport se base donc bel et bien sur des chiffres de l'année 2020. Le mode opératoire du STATEC a été amplement décrit dans le rapport.

Dans le cadre de son rapport, le STATEC conclu que le taux de risque de pauvreté et les inégalités sont restés stables au cours de la crise. Le Directeur explique que ce constat est en ligne avec les tendances observées dans d'autres pays ainsi que la littérature en la matière. En effet, plus une pandémie est radicale (comme, par exemple, la peste au moyen-âge) plus les inégalités ont tendance à diminuer. Par contre, pour les épidémies à faible envergure, les inégalités ont plutôt vocation à s'accroître davantage. La puissance de l'État providence joue également un rôle important. Durant la crise liée à la pandémie Covid-19, la priorité a été accordée, pour la première fois dans l'histoire, à la conservation de la santé publique et non pas à des considérations économiques. Les États ont mis tout en œuvre pour soutenir les ménages et les entreprises ont massivement investi.

Monsieur le Député Dan Biancalana (LSAP) prend la parole pour demander les raisons qui ont causé une baisse de la confiance des consommateurs dans la période de janvier à juillet 2021.

À la question de Monsieur Biancalana, le représentant du STATEC répond que la confiance des consommateurs a plutôt été stable durant cette période. L'indicateur de confiance est actuellement à un niveau assez proche de celui encore constaté avant la crise. La raison expliquant pourquoi la confiance ne progresse plus actuellement est liée à l'inquiétude généralisée des consommateurs par rapport à la situation économique. Alors que les intentions d'achat de biens d'équipement avaient fortement augmenté à un moment, elles se sont néanmoins stabilisées au cours des derniers mois. Comparé à d'autres pays, force est de constater néanmoins que la confiance au Luxembourg reste plutôt à des niveaux positifs.

Monsieur Bauler intervient pour demander plus de détails sur les composantes de l'indicateur de confiance.

À la question de Monsieur Bauler, le représentant du STATEC explique que l'indicateur de confiance est une moyenne qui est établie sur base des réponses fournies dans le cadre des enquêtes de conjoncture. Ces questions ont trait aux aspects suivants :

- dans le domaine de l'industrie :
  - o les anticipations liées à l'évolution de la demande,
  - o l'état des carnets de commandes,
  - o le niveau de stocks,
- dans le domaine de construction :
  - o l'état des carnets de commandes,
  - o l'évolution anticipée de l'emploi,

---

<sup>10</sup> On constate que dans la nouvelle prévision d'inflation du STATEC de début novembre (voir communiqué de presse no. 56/2021), un taux annuel de 2,5% en 2022 suffit pour faire avancer la tranche indiciaire à fin 2022. Ceci s'explique par une poussée d'inflation plus forte qu'anticipée sur la fin 2021.

- dans le domaine des services non-financiers :
  - o l'évolution de la situation de l'entreprise sur les trois derniers mois,
  - o l'évolution de la demande sur les trois derniers mois,
  - o l'évolution de la demande sur les trois prochains mois,
- auprès des consommateurs :
  - o les intentions d'achat de biens d'équipement,
  - o l'évolution de la situation financière récente des ménages,
  - o l'évolution de la situation financière des ménages sur les trois prochains mois,
  - o la situation économique générale.

Le représentant du STATEC précise que les indicateurs de confiance sont constitués selon une optique *ex-post* et selon les mêmes principes que ceux utilisés dans d'autres pays de l'Union européenne. Ils sont en outre corrigés des variations saisonnières.

Monsieur le Député Sven Clement (Piraten) intervient pour poser trois questions :

- Il aimerait tout d'abord connaître les raisons à la base des données au premier semestre, qui sont plutôt défavorables pour le secteur HORECA. Monsieur Clement explique que selon les échanges qu'il a eus avec certains acteurs, les opinions seraient plutôt mitigées.
- Monsieur Clement demande ensuite pourquoi le STATEC, dans ses hypothèses internationales, estime que les prix pétroliers baisseront à nouveau au cours de l'année 2022. Au vu des évolutions récentes, l'orateur se dit plutôt étonné de cette estimation.
- Enfin, Monsieur Clement demande si le STATEC peut confirmer que le Luxembourg a bien connu une meilleure croissance économique que les États-Unis suite à la crise liée à la pandémie Covid-19.

Concernant la première question de Monsieur Clement, un représentant du STATEC répond que les données relatives au secteur HORECA se basent sur des données de valeur ajoutée, donc celles liées aux chiffres d'affaires. Au vu des données qui ont été transmises au STATEC, l'institut conclut qu'en moyenne, la tendance observée dans ce secteur est plutôt défavorable. Cela est d'autant plus vrai si l'on se concentre sur les établissements qui sont dépendants de la fréquentation touristique (surtout le tourisme d'affaires). On constate par ailleurs que le secteur HORECA est le seul secteur qui a subi une baisse de l'emploi sur l'ensemble du premier semestre 2021.

Les prévisions sur les prix pétroliers, établies dans les hypothèses internationales, se basent sur des données transmises par *Oxford Economics* en début d'octobre. Le STATEC estime que ces prévisions sont plausibles, au vu de la stabilisation des prix actuellement observée. Le STATEC travaille néanmoins sur des scénarios alternatifs qui simulent des prix plus élevés pour les produits pétroliers.

À la dernière question de Monsieur Clement, le représentant confirme que le Luxembourg a connu une meilleure croissance économique que les États-Unis. Cela dit, il appelle à la prudence lorsqu'il s'agit de comparer le Luxembourg aux États-Unis. Alors que le Luxembourg avait déjà atteint son niveau d'activité pré-crise au cours du 3<sup>ème</sup> trimestre 2020, la zone euro a connu deux trimestres difficiles avec des reculs de l'activité aux 4<sup>ème</sup> trimestre 2020 et 1<sup>er</sup> trimestre 2021. Cette différence s'explique en partie par le fait que le Luxembourg avait mis en place des restrictions moins sévères lors de la crise. Elle s'explique également par des facteurs structurels, car l'économie du Luxembourg est concentrée sur des activités de services. Le secteur financier, qui représente environ un quart de la valeur ajoutée luxembourgeoise, a pu poursuivre ses activités durant la crise grâce au recours au télétravail. Le STATEC constate

par ailleurs que les heures travaillées par personne ont baissé dans la majorité des secteurs, sauf dans le secteur financier.

Madame la Députée Martine Hansen (CSV) prend la parole pour demander les raisons qui ont amené le STATEC à évoquer une situation favorable pour le secteur de la construction et une stagnation dans les activités immobilières.

Le représentant du STATEC indique que les indicateurs relatifs aux activités immobilières se basent sur des données relatives aux chiffres d'affaires. Si l'immobilier (notamment l'immobilier de bureau) a été impacté négativement par la crise, le secteur de la construction est resté bien orienté. L'immobilier est une branche où les données sont également très volatiles et dépendantes de transactions de grande envergure qui peuvent immédiatement changer la tendance.

Le Directeur du STATEC précise en outre qu'il existe un décalage entre la construction et les activités immobilières qui, elles, n'interviennent que dans la phase de commercialisation des biens.

Monsieur le Député François Benoy (déi gréng) demande la parole pour faire part de ses propos :

- Il déplore, tout d'abord, que les graphiques du STATEC illustrent uniquement les prix énergétiques pour les deux voire trois dernières années. Selon l'orateur, les graphiques devraient montrer l'évolution pour les dix dernières années et clairement faire apparaître que les prix énergétiques étaient déjà à des niveaux bien plus élevés qu'aujourd'hui.
- Monsieur Benoy renvoie ensuite aux discussions qui ont été menées l'année dernière dans le cadre des discussions autour du budget, au sujet de la tarification des émissions CO2 et son impact sur les prévisions. Étant donné les constats très pertinents que le STATEC avait présentés, Monsieur Benoy demande si entretemps l'institut a eu la possibilité de développer davantage ces modélisations.
- En référence aux travaux en cours en vue du débat d'orientation sur la modernisation et les défis du système fiscal luxembourgeois<sup>11</sup>, l'orateur estime que le STATEC pourrait éventuellement être la plateforme idéale pour établir une étude sur comment le système fiscal devrait être adapté en vue de remédier aux injustices sociales. Il renvoie dans ce contexte à ses recommandations en tant que rapporteur pour le budget de l'année 2021, dans le cadre desquelles il avait préconisé l'élaboration d'une telle étude.

Aux derniers propos de Monsieur Benoy, le Directeur du STATEC indique que le STATEC poursuit déjà depuis un certain temps un mandat pour étudier les inégalités et les égalités des chances. Tel est notamment le but de l'élaboration des rapports travail et cohésion sociale. Dans ce contexte, un comité d'accompagnement – dans lequel la Chambre des Députés est également représentée – a été récemment créé, qui émettra des recommandations à ce sujet.

Les données à disposition du STATEC permettent d'étudier les impacts sur les inégalités sociales, notamment en prenant en compte (ou pas) des données comme les transferts sociaux, les pensions et la fiscalité.

Le Directeur informe en outre que, suite à la présentation du dernier rapport travail et cohésion sociale, le STATEC a décidé par exemple de se pencher davantage sur l'impact des pensions

---

<sup>11</sup> Document parlementaire n°7712

sur les données relatives aux inégalités. En effet, comme les pensions sont distribuées de façon plus égalitaire, il se peut que les constats établis dans le rapport travail et cohésion sociale soient légèrement biaisés. Ainsi, il serait éventuellement intéressant de réaliser des études qui isolent les inégalités existantes auprès des personnes actives.

La tarification du CO2 et son impact sur les prévisions est un sujet que le STATEC a décidé d'étudier davantage. Des demandes concrètes ont été formulées par un comité interministériel dans lequel le STATEC est représenté.

Un représentant du STATEC ajoute encore que ces modélisations sont complexes à développer et requièrent également la mobilisation de ressources humaines. Le STATEC recruterait bientôt une personne qui viendrait renforcer l'équipe dédiée aux modélisations.

Le STATEC procédera, au cours de l'année prochaine, à une mise à jour de ses prévisions à long terme (horizon au-delà de 2030) dans lesquelles figureront également des aspects écologiques et l'impact de la taxe CO2. Dans ces prévisions, le STATEC a la possibilité de réaliser des simulations sous contrainte, c'est-à-dire en fixant par exemple des objectifs écologiques à atteindre en 2030.

Monsieur Benoy ajoute que l'étude du STATEC l'année dernière a permis de montrer l'impact et l'efficacité des mesures de compensation sociales. Il réitère que ces modélisations sont importantes à développer davantage, surtout à la lumière de la mise en œuvre de politiques écologiques et sociales.

Monsieur André Bauler indique que, dans le contexte des travaux préparatifs liés au débat d'orientation sur le système fiscal, la Commission des Finances et du Budget aura une entrevue avec le Conseil économique et social. Par la suite, les députés auront encore la possibilité de soumettre des questions et s'il y a le besoin d'échanger avec le STATEC sur certains sujets, alors ledit institut sera bien entendu sollicité.

Luxembourg, le 25 novembre 2021

**Procès-verbal approuvé et certifié exact**

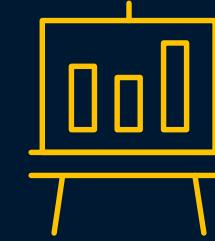


# Commission Finances et Budget (Chambre des Députés)

24.10.2021

**STATEC**

1

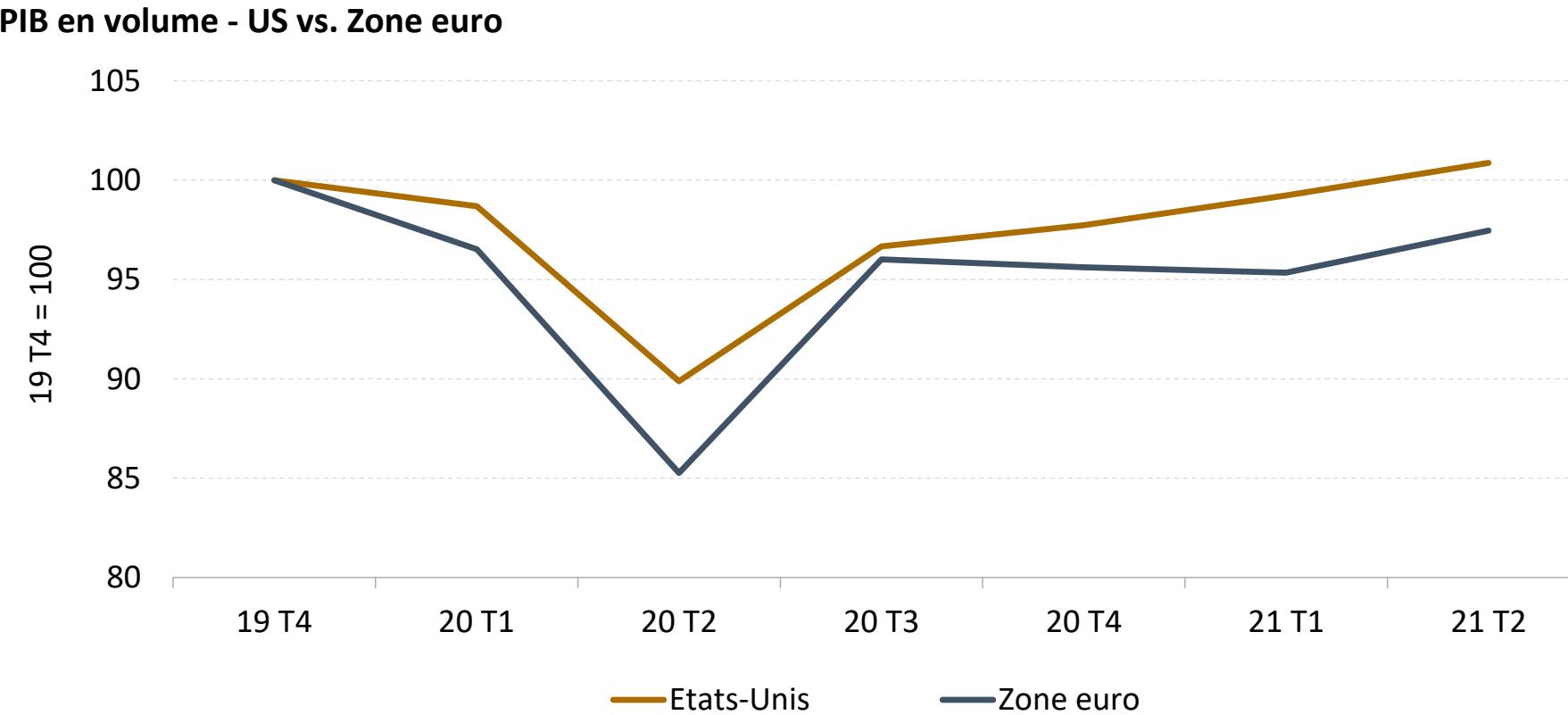


# Situation conjoncturelle

Une reprise sous tension(s)

# International

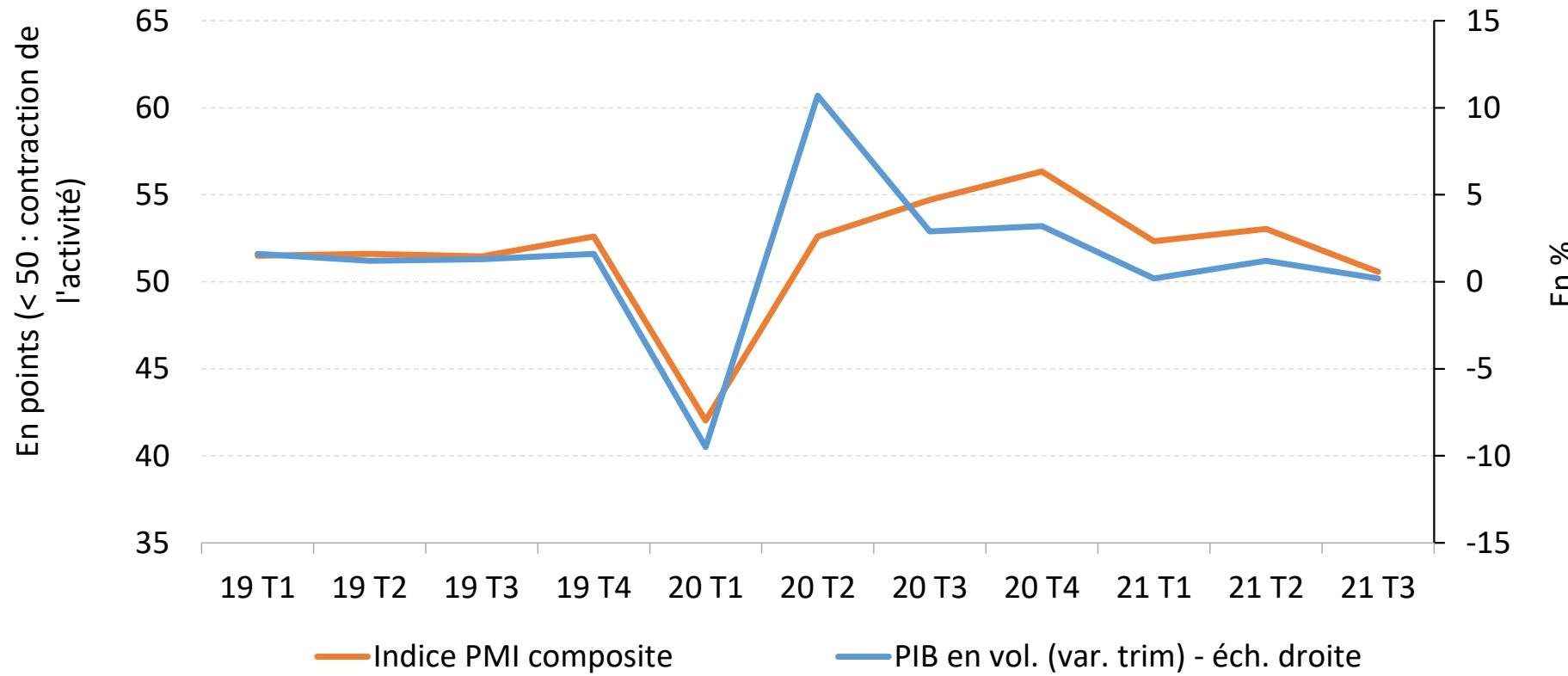
- **Une reprise inégale selon les régions du Globe**



# International

- **La croissance cale en Chine**

PIB et indices PMI en Chine

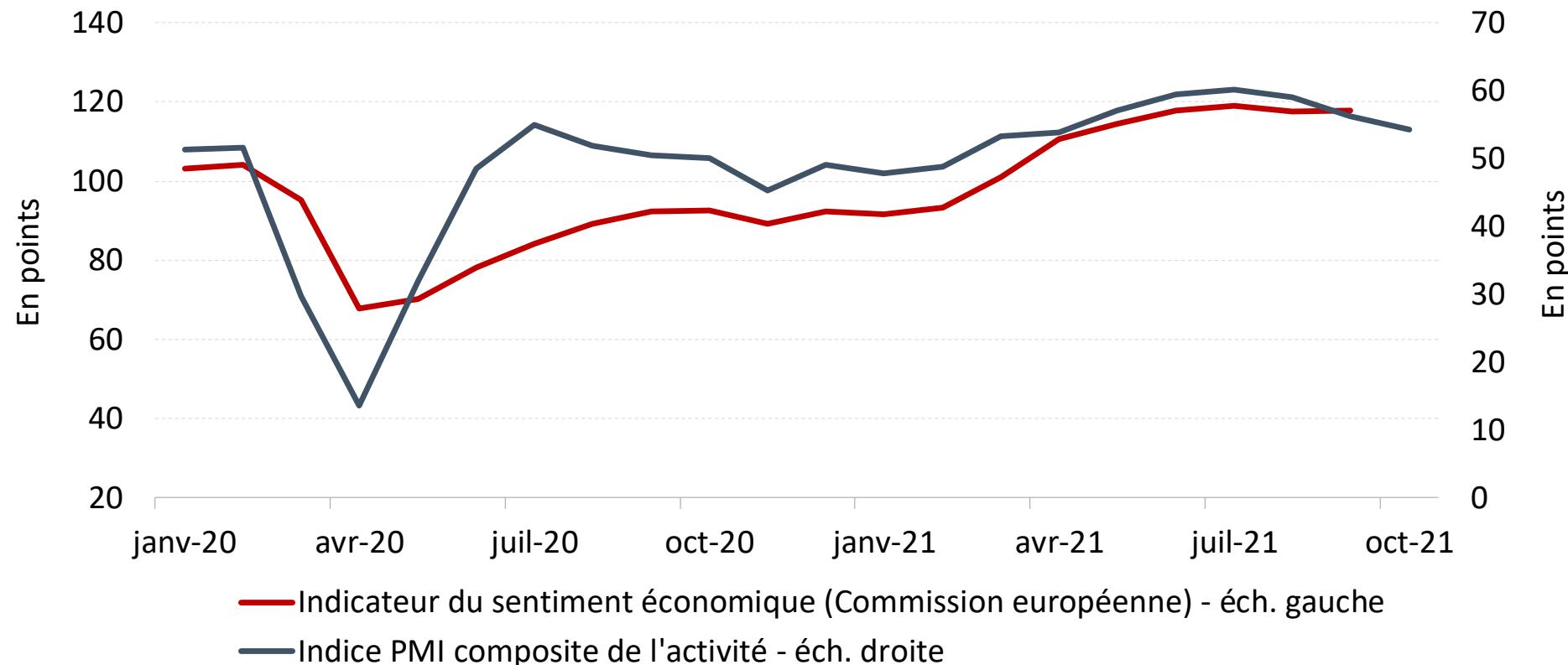


Source: Macrobond

# International

- **Zone euro: le moral des entreprises semble avoir atteint un plafond**

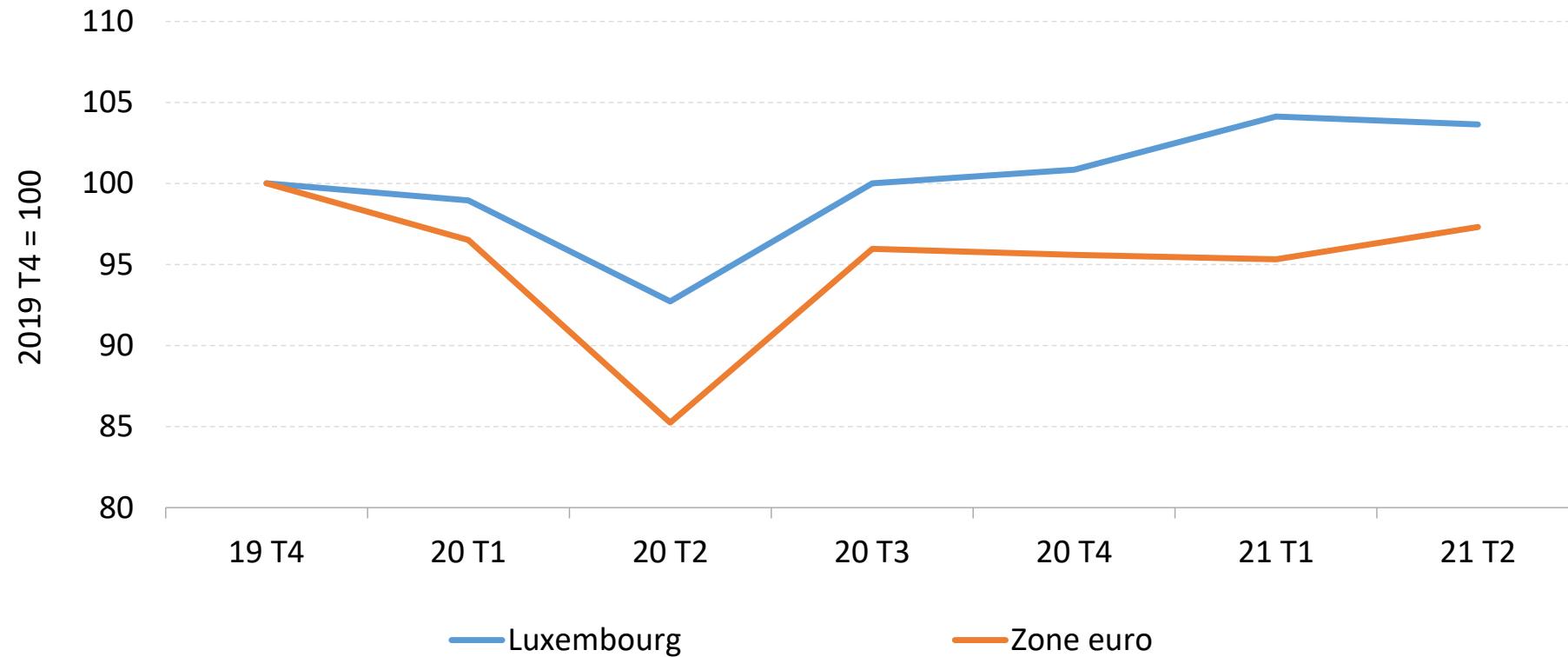
## Enquêtes de conjoncture en zone euro



# Luxembourg - Activité

- **L'économie luxembourgeoise bien orientée**

PIB en volume, Luxembourg vs. zone euro



Sources: Eurostat, STATEC

# Luxembourg - Activité

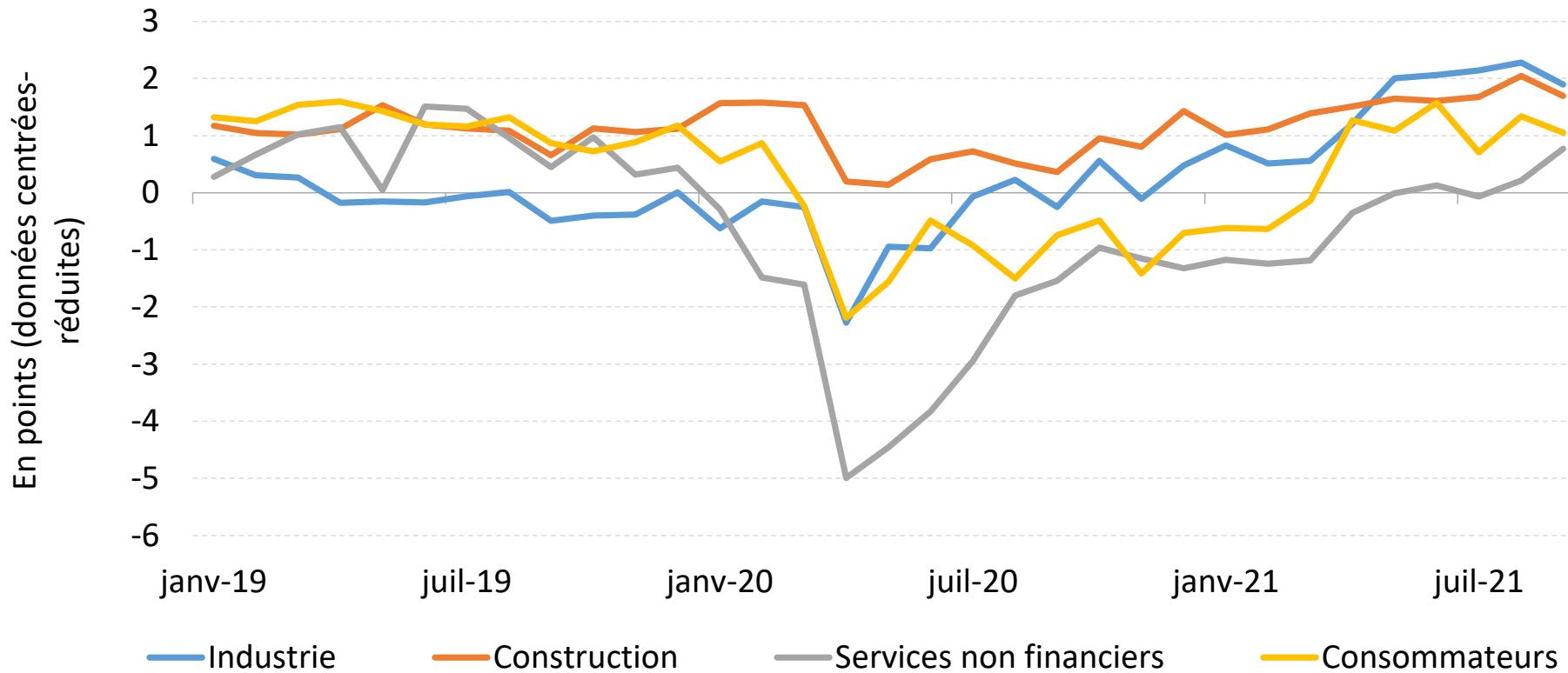
- Bonne tenue de l'activité dans la plupart des branches au 1<sup>er</sup> semestre

Industrie	→
Construction	↗
Commerce	↗
Transports	↗
Horeca	↘
Info et communication	↗
Secteur financier	↗
Activités immobilières	→
Services aux entreprises	↗

# Luxembourg - Activité

- **La confiance des acteurs économiques demeure élevée**

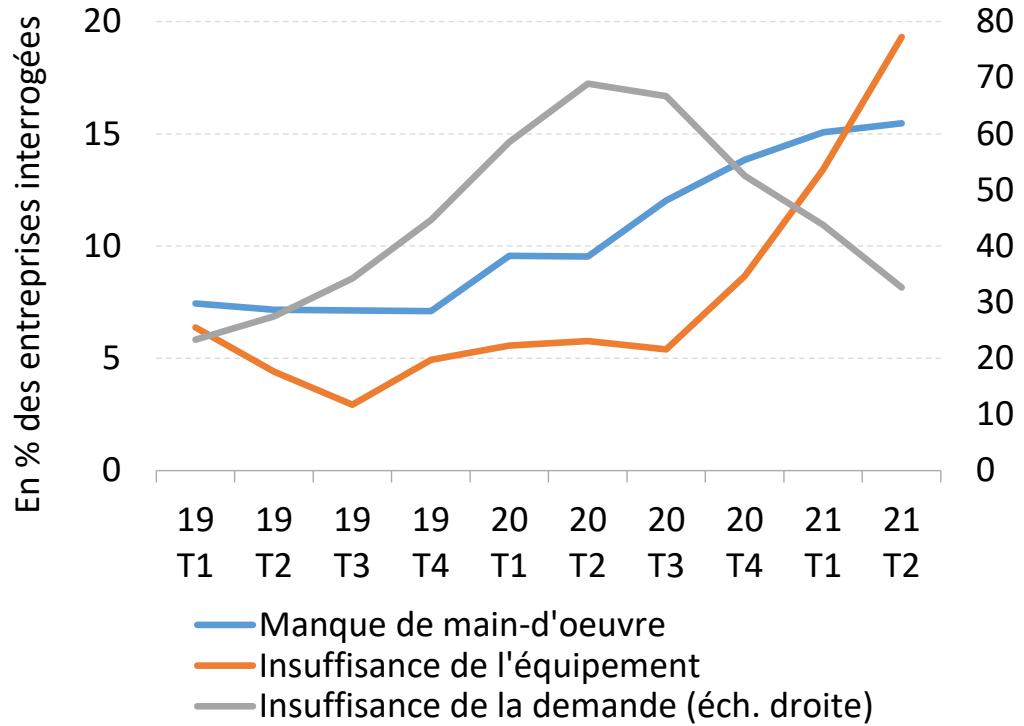
Indicateurs de confiance au Luxembourg



# Luxembourg - Activité

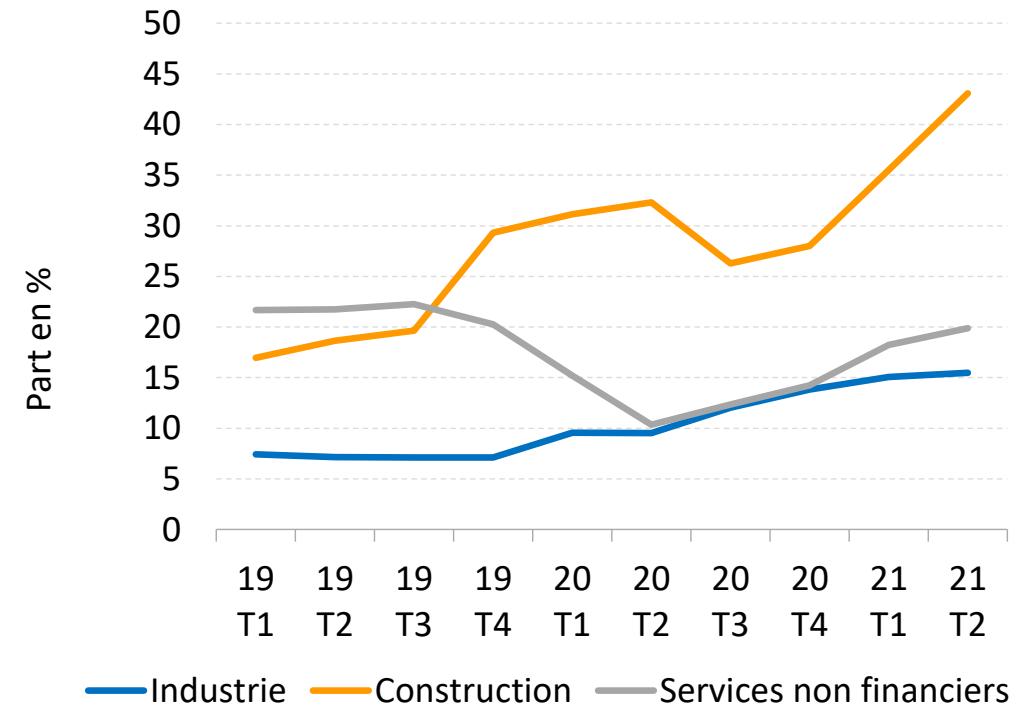
- **Des tensions sur l'appareil productif**

Facteurs pesant sur l'activité industrielle



Source: STATEC (enquêtes de conjoncture - données lissées sur 3 trimestres)

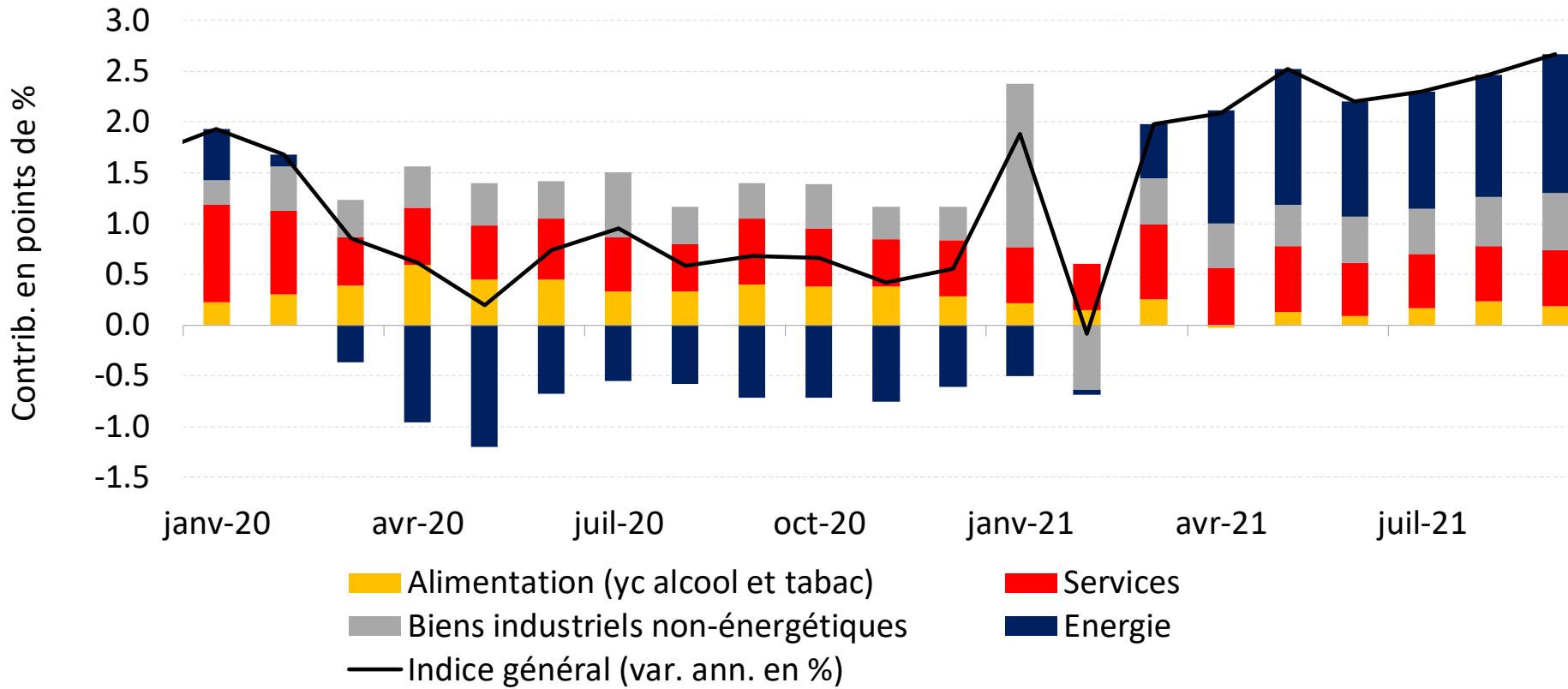
Entreprises évoquant des difficultés de recrutement



# Prix à la consommation

- Une inflation «pleine d'énergie»...

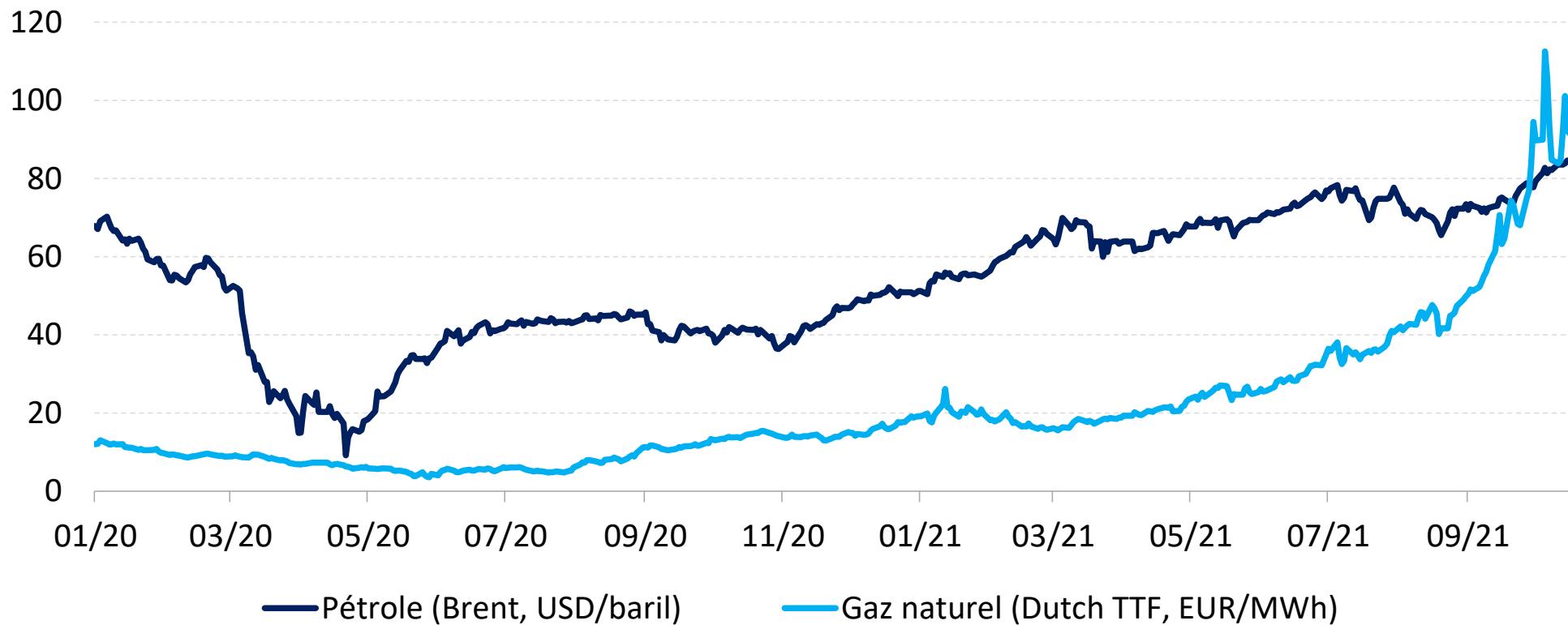
Contributions à l'inflation au Luxembourg



# Prix à la consommation

- ... et qui devrait encore se renforcer à court terme

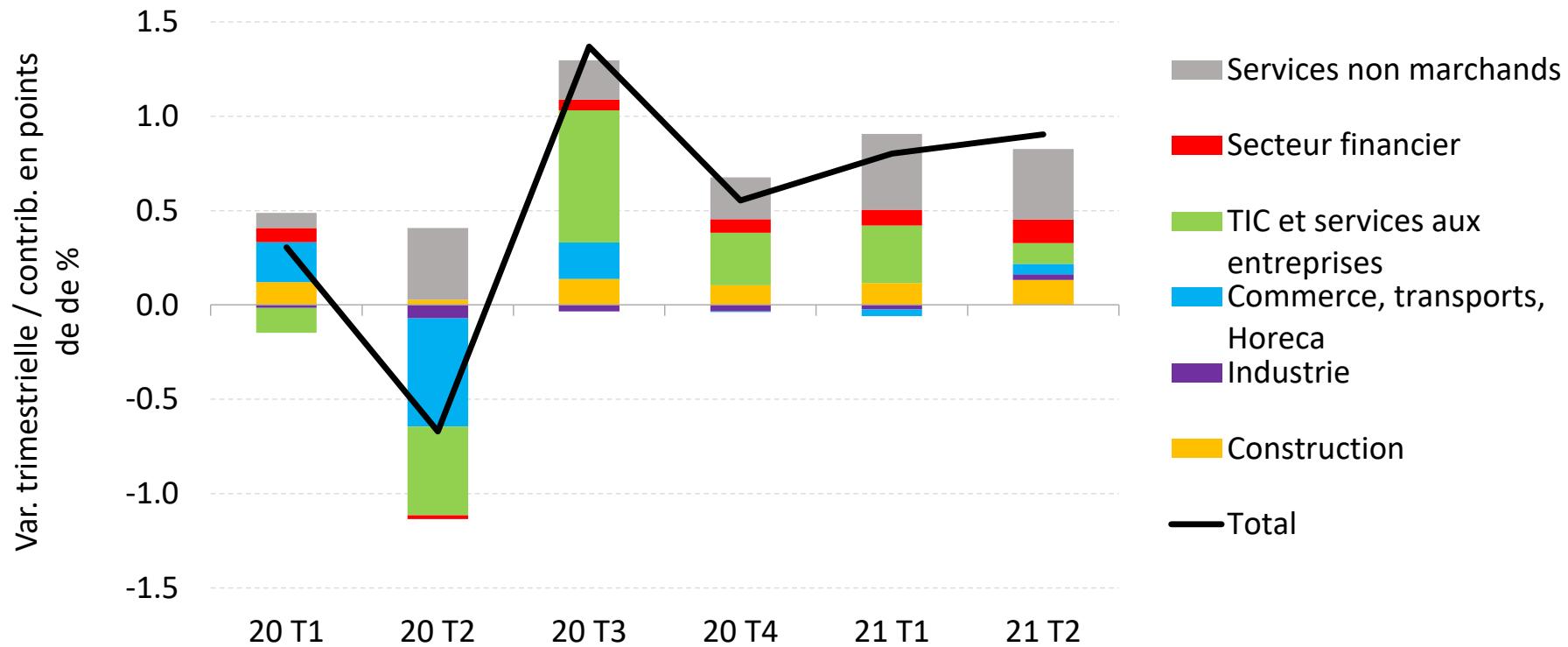
Prix du pétrole et du gaz naturel



# Marché du travail

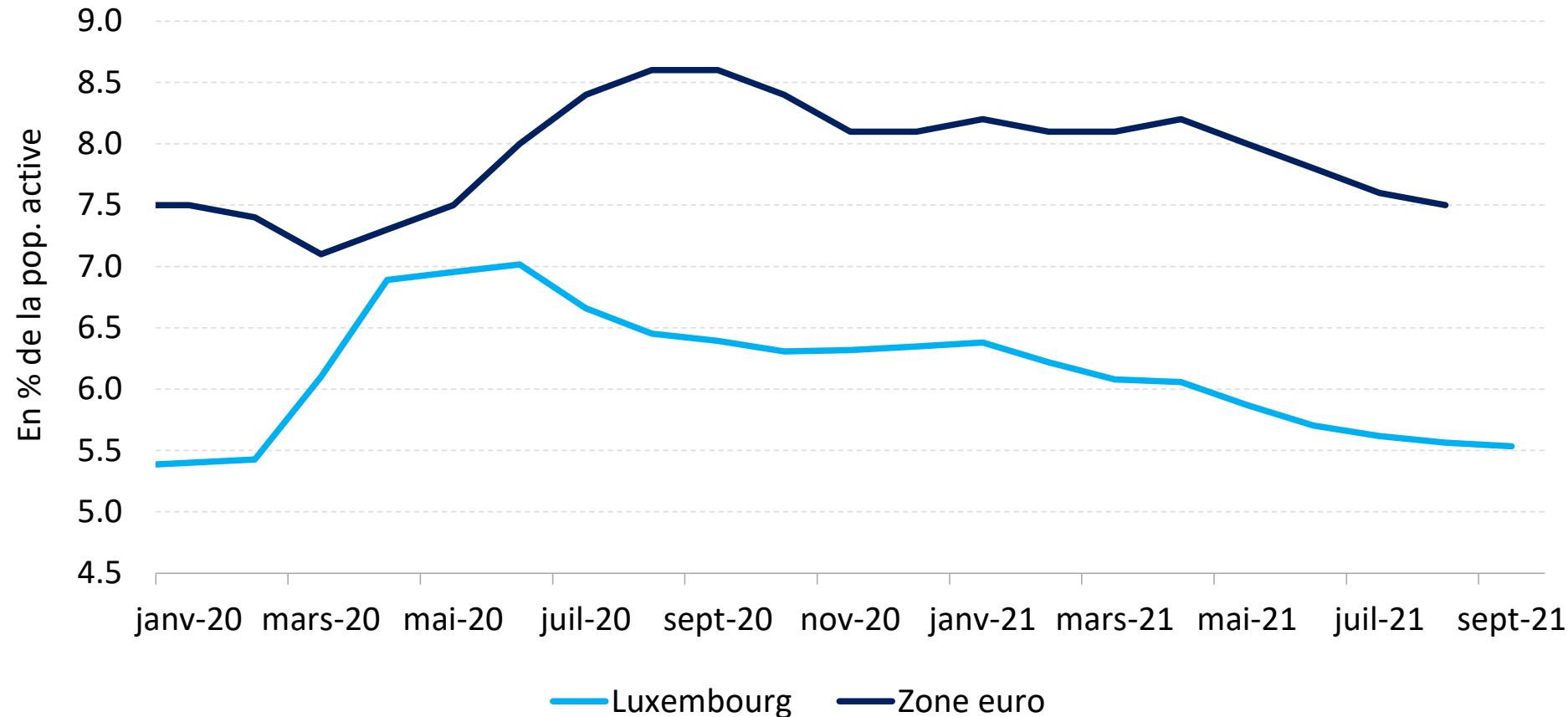
- L'emploi poursuit son redressement...

## Contributions à l'évolution de l'emploi salarié



# Marché du travail

- ... et le chômage sa décrue



# Finances publiques

- **Net rebond des recettes publiques**

## Recettes fiscales (en base caisse) et cotisations sociales

	2021 - 9 mois	Evolution 21/20	Evolution 21/19
	En Mio EUR	En %	
Impôts sur les ménages	3 624	18.8	22.6
TVA	2 254	24.8	16.5
Impôts sur les sociétés	1 657	10.0	-18.0
Droits d'accise	760	17.0	4.3
Taxe d'abonnement	611	21.4	22.7
Autres	996	18.4	9.9
Recettes fiscales totales	9 902	18.6	9.6
Cotisation sociales*	8 116	3.5	7.8

\* Données sur le 1er semestre, produites selon l'optique SEC2010, celle des comptes nationaux.

Sources: Administrations fiscales, IGSS, STATEC

2



## Prévisions:

La plupart des indicateurs sont au vert

# Synthèse

- **Reprise plus rapide et plus prononcée au Luxembourg qu'à l'étranger**
  - Des exportations plus dynamiques que la demande mondiale
  - L'emploi résiste et les heures travaillées rebondissent
  - Les dépenses privés (C et I) prennent la relève du soutien public
- **Moins de séquelles structurelles mais plus de déséquilibres transitoires que lors des crises précédentes**
  - Le PIB a atteint le niveau pré-crise dès 2020-T3, la croissance potentielle inchangée
  - Face au rebond de la demande, des goulots du côté de l'offre
  - La pénurie engendre des flambées de prix, supposées transitoires

# Hypothèses internationales

	2020	2021			2022		
	Observé	NDC 1-21	Exposé introductif	NDC 2-21	NDC 1-21	Exposé introductif	NDC 2-21
PIB en volume zone euro (évolution en %)	<b>-6.5</b>	4.1	4.1	<b>5.0</b>	4.8	4.8	<b>4.5</b>
Eurostoxx 50 (évolution en %)	<b>-4.7</b>	18.4	18.4	<b>21.8</b>	1.7	1.7	<b>1.9</b>
Taux d'intérêt à court terme (niveau)	<b>-0.4</b>	-0.5	-0.5	<b>-0.5</b>	-0.4	-0.4	<b>-0.5</b>
Prix pétroliers (USD par baril)	<b>41.8</b>	62.1	69.3	<b>71.4</b>	60.2	65.2	<b>66.2</b>
Taux de change EUR/USD (niveau)	<b>1.14</b>	1.18	1.20	<b>1.19</b>	1.18	1.22	<b>1.18</b>

# Perspectives pour le Luxembourg

Evolution en % (sauf si indiqué différemment)	2020	2021			2022		
	Observé	NDC 1-21	Exposé introductif	NDC 2-21	NDC 1-21	Exposé introductif	NDC 2-21
PIB en volume	-1.8	6.0	6.0	↗	3.5	3.5	→
Emploi total	1.9	2.5	2.5	↗	2.5	2.5	↗
Taux de chômage	6.3	6.4	6.5	↘	6.3	6.3	↘
Inflation (IPCN)	0.8	2.0	2.2	↗	1.6	1.7	↗
Coût salarial moyen	0.4	2.3	2.3	↗	4.1	4.1	↘
Solde public (% PIB)	-3.5	-0.7	-	↗	0.7	-	↗

# Risques et incertitudes

- **Analyse des risques**
  - + **Boom de la consommation privée**
  - + Choc de productivité (transformation numérique)
  - + Progrès importants sur la vaccination, aussi dans les pays émergents
  - **Persistance du Covid-19, nouvelles mutations**
  - Emballement de l'inflation (USA)
  - Ralentissement en Chine («durcissement des politiques économiques»)
  - Chocs climatiques

# STATEC

Institut national de la statistique  
et des études économiques

## Merci de votre attention!

-  13, rue Erasme  
L-1468 Luxembourg
-  (+352) 247-84219
-  info@statec.etat.lu

## Place aux questions

[statistiques.public.lu](http://statistiques.public.lu)



@Statec  
Luxembourg



/STATEC



@STATEC



Statec  
Luxembourg